



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Limoges, le 28 août 2017

François BARRIÉ  
IEN-EG Lettres-Histoire-Géographie  
Doyen du collège des IEN 2° degré  
à  
Mesdames et messieurs les professeurs

S/C

Madame et messieurs les DASEN,  
Mesdames et messieurs les proviseurs,  
les directeurs d'établissements privés,

Service  
Inspection du second degré

Affaire suivie par  
François Barrié  
Références  
FB/MPP/18-01  
Téléphone  
05 55 11 43 23  
Télécopie  
05 55 11 43 25  
Mél  
francois.barrie  
@ac-limoges.fr  
Site internet  
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat  
Adresse postale  
13 rue François Chénieux  
87031 Limoges cedex 1

Adresse géographique  
5 allée Alfred Leroux  
Limoges

**Objet : Rentrée scolaire 2017-2018** en Lettres-Histoire-Géographie-EMC dans les Lycées Professionnels de l'académie.

Réf : Circulaire de rentrée 2017 n°2017-045 du 09 mars 2017. (I-2, III-1).

4 axes de travail guideront notre action, conformément aux textes cités en référence :

- Le **travail personnel des élèves dans et hors la classe**, grâce notamment aux outils et ressources numériques, dans le cadre de la réforme des programmes de collège pour les 3° Prépa-Pro, de l'**AP** et de la recherche-innovation en LP.
- La mise en œuvre des **4 parcours éducatifs** qui visent à mieux garantir l'accès de tous aux conditions de la réussite : le *parcours d'éducation artistique et culturelle* (PEAC), le *parcours citoyen*, le *parcours Avenir* et le *parcours de santé*.
- Le renforcement des liens entre enseignements généraux et enseignements professionnels dans le cadre de l'**EGLS** et des **PFMP**.
- L'approfondissement des **liaisons collège-LP-CFA et Bac Pro-BTS** dans le cadre de la maîtrise du socle commun et dans une logique de parcours Bac – 3/Bac +3.

Votre professionnalisation doit se poursuivre (**liaisons formation initiale-formation continue, formation de formateurs, éducation aux valeurs de la République**).

Il vous appartient au sein des conseils d'enseignement, de répartir les besoins de formations prioritaires selon vos classes et de me faire remonter vos choix individuels pour les formations à public désigné et votre intérêt pour l'accueil d'étudiants dans vos classes.

Stéphanie GALINDO, PLP au lycée Bastié de Limoges assure pour la 3° année consécutive, sa mission de formatrice académique et d'aide à l'inspection auprès du doyen.

Bonne rentrée 2017-2018 à toutes et à tous dans vos établissements et auprès de vos élèves en vue de leur réussite aux examens et de leur insertion sociale, professionnelle et civique.

L'Inspecteur de l'Éducation nationale

François BARRIÉ